

## Aspects de la négation de l'ànàá, variante ifè parlée à Kaboli (Togo)

Mimboabe BAKPA

Université de Kara

E-mail : [mimboabe@yahoo.fr](mailto:mimboabe@yahoo.fr)

### Résumé :

L'étude décrit le fonctionnement de la négation en ànàá, variante ifè parlée à Kaboli au Nord du Togo. Elle s'inspire de la typologie de la négation de Östen Dahl (2010) ainsi que des hypothèses formulées en la matière par Jespersen (1917), Greenberg (1963), pour ne citer que ces auteurs, qui ont réfléchi sur la négation dans les langues du monde. D'une manière générale, la négation en ànàá s'opère par le truchement des morphèmes négateurs qui restent, dans la plupart des cas, antéposés au prédicat verbal. Mais le mécanisme de la négation ne se limite simplement pas à ce principe. On observe d'autres réalités linguistiques qui gouvernent ce mécanisme. L'objectif général de cette étude est de mettre à nu ces réalités linguistiques et d'analyser les opérateurs morphologiques qui entrent dans l'expression de la négation en ànàá.

**Mots-clefs** : négation, morphèmes négateurs, ànàá, yoruboïde

### Abstract:

This paper aims to describe the negation aspects of Anàá, an Ife variety spoken in Kaboli in the north of Togo. The study is based on Dahl (2010), Jespersen (1917) and Greenberg (1963) which are general studies on negation in the languages of the world. In general, negation in Anàá is expressed through negation morphemes preceding, most of the time, the verbal predicate. However, beyond this mechanism, there are other linguistic realities and tools, which enter into the negation process.

**Key words**: Negation, negation morphemes, Anàá, yoruboïde

### Introduction

L'ànàá est une variante de l'ifè parlée au nord du Togo, dans la Préfecture de Tchamba, plus précisément à Kaboli. En tant que parler yoruboïde, l'ànàá, encore appelé « kaboli », appartient à la branche Ouest de la famille Benue-Congo qui appartient à son tour au grand phylum Niger-Congo (Williamson & Blench, 2004). C'est une langue à tons<sup>1</sup> dont l'ordre syntaxique des mots dans la phrase canonique est SVO. Si l'ifè a fait l'objet de plusieurs travaux dus à des auteurs différents en linguistique descriptive, la variante de Kaboli (l'ànàá) reste encore friche. C'est la raison pour laquelle nous nous proposons d'apporter une contribution à la description de l'ànàá en y abordant *les aspects de la négation*. L'objectif de cette étude est de mettre en relief l'expression de la négation et les différents morphèmes qui

---

<sup>1</sup> Bien qu'aucune étude ne soit faite sur la tonologie de l'ànàá, nous soupçonnons trois tons ponctuels (Haut, Bas et Moyen), tel que Goncalves (1984) a pu le voir pour la variante parlée à Atakpamé.

nourrissent ce mécanisme en ànàá. Pour atteindre cet objectif, nous avons inscrit notre démarche dans l'approche typologique de Dahl (2010) qui distingue deux types de négations dans les langues : la négation *standard* et la négation *non standard*. La négation standard concerne les constructions négatives de base dans les langues ; ce que Dahl (2010) appelle « *negation constructions used in main verbal declarative clauses* ». Quant à la négation non standard, elle relève des constructions négatives qui présentent des déviations par rapport à la négation standard. En dehors de Dahl (id.), nous nous sommes également inspiré de Creissels (2006) qui décrit d'une façon typologique les variétés linguistiques de la négation dans les langues du monde. Les données qui ont servi d'analyse sont recueillies à Kaboli, auprès des informateurs locuteurs natifs de la variante qui fait l'objet de la présente étude. Dans le présent article, nous traitons d'abord les deux types de négation sus-évoqués. Ensuite nous abordons la question de renforcement de la négation en ànàá. Mais avant de traiter les points susmentionnés, nous faisons d'abord un aperçu sur la structure syntaxique de la langue.

### 1. Aperçu sur la structure syntaxique de l'ànàá

Nous nous proposons de présenter dans cet aperçu l'ordre des mots dans la phrase l'ànàá. Le type de phrase considéré ici est celui à partir duquel Greenberg (1963) dégage les universaux syntaxiques dans les langues du monde. Il s'agit d'une phrase déclarative avec un sujet nominal et un objet nominal. Partant donc de ce principe on voit que l'ànàá est une langue à structure SVO<sup>2</sup> (Sujet-Prédicat-Objet) comme la plupart des langues Benue-Congo (Williamson & Blench, 2004). L'exemple suivant illustre la structure canonique de la phrase ànàá.

- (1) m̀àd̀é áá      j̄ē                      īyā̄  
       enfant    icc    manger                      viande  
       S                      V                      O  
       l'enfant mange de la viande

Cette structure syntaxique canonique connaît des variantes structurales dépendamment de la valence verbale. Lorsque par exemple un verbe fait appel à deux objets dans la phrase, on assiste à la structure suivante :[S-V-O1-O2].

- (2) Koffi ófú                      ̄mā̄    yè      líjā̄  
       Koffi    il donner (acc)    fil/fillePOSS    def+poisson

<sup>2</sup> Nous suivons ici la notation de Greenberg (1963), mais nous faisons lire « Sujet Prédicat Objet » au lieu de « Sujet Verbe Objet », pour rendre conformes les termes qui meublent la structure.

S 3ps V O1 O2

Koffi a donné du poisson à son fils

En ànáá, on assiste à d'autres variantes structurales comme celles-ci :

- SV (Sujet-Prédicat)

(3) màdé áá sōkú

enfant (icc)pleurer

S V

l'enfant pleure

òjò áá h̀

pluie (icc) tomber

S V

il pleut

- SVAtt (Sujet-Prédicat-Attribut)

(4) ñ kó wá dē ògá

il/elle FUT venir devenir chef

S V Att

il/elle sera chef

- SVCir (Sujet-Prédicat-Circonstant)

(5) òkútā ááhè kpèlékpèlé

okuta marcher (icc) doucement

S V Cir

Okuta marche doucement

- SVOAdv/I (Sujet-Prédicat-Objet-Circonstant)

(6) àfó ófá ísé yè kípòkípò

Affo aimer travail Poss beaucoup

S V O Cir

Affo aime beaucoup son travail

áá gbá ìkóná yè kímá

il/elle balayer chambre poss proprement

S+icc V O Cir

il/elle balaie sa chambre proprement

## 2. Négation standard

La négation standard s'effectue au niveau de la phrase indicative simple. Selon Payne (1985) repris par Dahl (2010 : 10), la négation standard se définit comme un type de négation qui a pour fonction la négation des phrases minimales ou phrases de base. Dans le cadre strict de cette analyse nous considérons comme phrase minimale, une phrase composée d'un sujet et d'un prédicat verbale simple, telles que celles illustrées dans l'exemple suivant.

- (7)    ēyē    áá    fò            ló
- oiseau    icc    s'envoler    partir
- S                    V
- L'oiseau s'envole
- áá    sīsé
- cela    marcher (icc)
- S        V
- Ça marche

Par ailleurs, Miestamo (2005), qui épouse la même terminologie va plutôt définir la négation standard dans une perspective plus large. Ainsi pour lui, la négation standard est la façon fondamentale pour une langue de nier les propositions principales dans des phrases déclaratives verbales. L'auteur le stipule donc en ces termes : «The *basic way (or ways) a language has for negating declarative verbal main clauses* » (Miestamo 2005 repris par Dahl 2010 : 11). La position de Miestamo (2005) se veut un plus généraliste et donne une large appréhension du phénomène. En nous appuyant bien évidemment sur cette dernière définition qui est d'ailleurs soutenue par Dahl (id.), nous analysons dans cette section la négation dans la phrase simple en ànàá. Nous abordons ainsi la négation dans la phrase assertive tout en faisant ressortir les mécanismes syntaxiques qui interviennent dans ce processus et les morphèmes de négation ou négateurs qui traduisent ce processus en ànàá.

### 2.1 La négation de la phrase verbale simple et les divers négateurs qui s'y impliquent

L'ànàá présente un système de négation préverbal comme la plupart des autres langues Niger-Congo (Williamson & Blench, 2004). La négation s'effectue par le truchement des particules de négation qui sont antéposées au lexème verbal. Mais ces particules diffèrent morphologiquement selon le contexte TAM qui gouverne la phrase et selon l'influence

phonologique des séquences segmentales. Toutefois, dans une négation standard, la structure d'une phrase négative en ànàá est [S NEG V (O)] (S=sujet, NEG=Négateur/Négation V=Verbe, O=Objet). Même si la négation standard consiste à nier une phrase affirmative, nous pouvons dire que l'élément syntaxique sur lequel le négateur agit est le prédicat.

### 2.1.1 La négation au niveau de l'aspect

La négation au niveau de l'aspect s'opère d'une manière très simple dans les deux cas aspectuels. Elle est introduite par un négateur à deux variantes morphologiques : **kàá** pour l'inaccompli et **kò** pour l'accompli. Ce négateur reste antéposé à la base verbale, à l'accompli et à l'inaccompli. La structure est [S NEG V (O)].

#### - au niveau de l'inaccompli

- (8)a. m̀àdé áá l̄            l̄óǎ            l'enfant va à la chasse  
           enfant aller (icc)        chasse
- b.    m̀àdé kàá l̄ l̄óǎ            l'enfant ne va pas à la chasse  
           enfant NEG aller (icc)        chasse

#### - au niveau de l'accompli

Partant de (8 a et b), on obtient ce qui suit à l'accompli

- (9)a. m̀àdé l̄            l̄óǎ            l'enfant est allé à la chasse  
           enfant aller (acc)        chasse
- b.    m̀àdé kò    l̄    l̄óǎ            l'enfant n'est pas allé à la chasse  
           enfant NEG aller (acc)        chasse

La forme du négateur varie selon l'aspect, mais la structure syntaxique demeure la même. Cela implique en effet que le changement d'une phrase d'un aspect à l'autre n'influe pas sur sa structure, mais laisse voir plutôt une variation morphologique du négateur. Pour notre part, cette variation morphologique est due au fait que l'inaccompli reste apparent (cf. **áá** dans (8a)). **kàá** serait le résultat de la fusion de **kò+áá**. L'accompli n'étant pas marqué, il laisse voir le négateur **kò** dans sa forme propre (cf. 9b ci-dessus).

### 2.1.2 La négation et les pronoms personnels du singulier

Les première, deuxième et troisième personnes du singulier changent de forme lorsqu'elles accompagnent la négation.

- (14) a.    **m̀ò** j̄ē ísú        J'ai mangé de l'igname
- ñ** kò j̄ē ísú        Je n'ai pas mangé de l'igname

- b.     ̀̀̀̀́́́́     Tu as mangé de l'igname  
           ̀́ k̀̀    ̀́́́́́́́́    Tu n'as pas mangé de l'igname
- c.     ́́́́́́́́     Il a mangé de l'igname  
           k̀̀̀̀́́́́́́     Il n'a pas mangé de l'igname
- d.     ̀̀̀̀́́́́     Nous avons mangé de l'igname  
           á k̀̀́́́́́́́́    Nous n'avons pas mangé de l'igname
- e.     ̀̀̀̀́́́́     Vous avez mangé de l'igname  
           ̀́́ k̀̀̀̀́́́́́́    Vous n'avez pas mangé de l'igname
- f.     ̀̀̀̀́́́́     Ils ont mangé de l'igname  
           ̀̀̀̀ k̀̀̀́́́́́́́́    Ils n'ont pas mangé de l'igname

Les données ci-dessus montrent une certaine influence de la négation sur les pronoms personnels. Ainsi, on assiste à des variations morphologiques du pronom au niveau des deux formes de phrases (affirmative et négative). Les motivations linguistiques qui expliquent ces variations sont absentes, puisque nous n'arrivons pas à trouver les raisons phonologiques ou morphophonologiques qui les traduisent. Une autre particularité est que dans la réalisation de la négation à la troisième personne du singulier, on assiste, sur le plan discursif, à l'ellipse du substrat morphologique qui matérialise cette personne (cf. 14 c)<sup>3</sup>.

## 2.2. La négation au niveau des constructions sérielles

Notre ambition à ce niveau est de voir comment la négation s'opère dans une phrase simple où le prédicat unique est assuré par plusieurs verbes.

En effet, la négation au niveau des constructions sérielles en à̀̀̀̀́́́́ n'est pas différente de celle qui prévaut dans une phrase simple où le prédicat est assuré par un seul verbe. La langue fait usage du seul et même négateur **k̀̀** pour nier l'affirmation. Etant donné que le négateur ne se répète pas, nous osons dire que même si le négateur est généralement placé immédiatement avant le verbe, il a plutôt son effet sur le prédicat. En prenant la phrase affirmative suivante,

<sup>3</sup> Le Atikpa (à paraître), le même phénomène se produit en idáácà. L'auteur l'explique par une assimilation tonologique régressive qui entraîne la chute de la troisième personne du singulier.

(15) yèésò sùhé l̄ lójū ōkō

yèésò courir (acc) partir côté champ

yèésò a couru en direction du champ

sa correspondante négative se construit comme suit en ànáá :

(16) yeso kò sùhé l̄ lójū ōkō

yeso NEG courir (acc) aller côté champ

yeso n'a pas couru en direction du champ

On voit donc qu'il n'apparaît qu'un seul négateur. La structure qu'on obtient de la phrase négative est [S NEG V (O) V (O)].

### 2.3 Synthèse sur la négation standard

Il ressort de notre analyse qu'en ànáá la négation ne modifie pas l'ordre des constituants majeurs de la phrase. La négation standard s'effectue au moyen d'un morphème libre qui se place avant le verbe. Ce morphème que nous appelons négateur (NEG) n'est pas morphologiquement le même dans tous les cas. Ordinairement, le morphème négateur opératoire est **kò**, avec deux variantes morphologiques **kò**, **kè** et **kàá**. Ce dernier, amalgamé avec la marque aspectuelle, n'intervient qu'à l'inaccompli. Quant à la structure syntaxique, elle reste la même. C'est-à-dire que l'ordre des constituants syntaxiques majeurs est respecté. Le tableau suivant résume les morphèmes libres qui participent à la réalisation de la négation standard.

**Tableau 1 : Les morphèmes de la négation standard**

TAM	Négateurs (NEG)
Accompli	kò, kò, kè (KÒ)
Inaccompli	Kàá

### 3. Négation non standard

La négation non standard concerne la négation qui s'opère à partir des phrases à structure irrégulière. Dans cette section, il est question des phrases impératives, des phrases à prédicat nominale, des phrases introduites par les mécanismes discursifs de focalisation, etc.

#### 3.1 Négation au niveau de l'impératif

Dahl (2010) a pu démontrer que les stratégies adoptées par les langues pour nier une phrase impérative pouvaient varier d'une langue à une autre et que la stratégie appliquée à la phrase impérative pouvait être différente de celle appliquée à la phrase déclarative simple.

En effet en ànàá, même si le négateur reste toujours antéposé au verbe, la négation au niveau de l'impératif est exprimée au moyen du négateur **má** qui diffère morphologiquement des morphèmes identifiés plus haut, au niveau de la négation standard. Que ce soit à l'impératif singulier ou pluriel<sup>4</sup>, le négateur **má** est toujours placé à proximité immédiate du verbe. La structure syntaxique au niveau de la phrase impérative négative est [NEG V (O) (Cir)].

Dans leur analyse de la négation dans les langues Gur, Winkelmann & Mieke (2009 : 191) réalisent qu'un tel morphème de négation comporte en lui une signification modale.

- (17) súé                                      cours !  
       courir  
       māsē                      súé    ne cours pas !  
       NEG                      courir

Dans son fonctionnement, **mā** est accompagné de **sē** qui est un lexème grammaticalisé, car son sens lexical est « faire ». A l'impératif pluriel (deuxième forme), le morphème **mā** prend la forme de **mē**.

- (18) è súé                                      courez !  
       2PP courir  
       è        mēsē    ké súé                      ne courez pas !

<sup>4</sup> En ànàá, l'impératif pluriel est marqué par un pronom personnel, alors que l'impératif singulier ne l'est pas.

2pp NEG faire PPV<sup>5</sup>+courir

Le négateur peut s'amalgamer avec *sē* pour donner **mēē** comme dans

è **mēē** ké súé ne courez pas !

2pp NEG PPV<sup>6</sup>+courir

Le morphème amalgamé **mēē** comporte une variante morphologique qui n'est autre que le résultat d'un phénomène d'homorganisme vocalique.

(19) è kǒyí chantez !

2PPchanter

è **mēē** ké kǒyí ne chantez pas !

2PP NEG PPV chanter

Dans l'exemple ci-dessus, la voyelle –ATR du radical verbal assimile d'une façon régressive les voyelles précédentes et leur impose le trait –ATR.

### 3.2 Négation et prédicat non verbal

Il est également démontré dans Dahl (2010) que les phrases n'ayant pas un verbe ou un lexème verbal comme prédicat se prêtent toujours d'une manière assez spécifique à la négation. Bien évidemment, l'ànàá n'échappe pas à cette logique. La négation au niveau du prédicat non verbal en ànàá nous montre toute une autre façon d'exprimer la négation. Ici, le négateur **kòsē** qui introduit d'une manière amalgamée la négation et la focalisation, se place après un nom en fonction prédicative (Np). La structure de la phrase niée est :

[NEG-NP-Préd].

(20) a. òkó yèé voici la houe

houe voici

N(p) Préd

b. **kòsē** òkó nê ce n'est pas la houe ça

NEG houe

---

<sup>5</sup>Particule préverbale

<sup>6</sup>Particule préverbale

### 3.3 Négation et focalisation

En ànáá, la négation dans les constructions focalisées se fait au moyen du négateur **kò** qui s'adjoit au morphème **sē** pour donner **kòsē** identifié en 3.2 au niveau de la phrase négative à prédicat non verbal. Dans le souci de mieux déceler les contours de la négation au niveau de la focalisation, nous nous proposons d'analyser le processus au niveau du sujet, de l'objet et des circonstants temporel et locatif.

#### Négation et focalisation du sujet

(21)a. Koffi nī      ́ kṓyí

Koffi    FOC    (il) chanter (acc)

c'est Koffi qui a chanté

b.    **kòsē**            Koffi nī      ́      kṓyí

NEG+Préd    Koffi    FOC    (il      chanter (acc)

ce n'est pas ma tante qui a chanté

La remarque générale qui se dégage en ànáá est que dans une construction focalisée, ce n'est pas le prédicat qui est nié, mais plutôt le terme focalisé. Comme on peut le voir dans les exemples (21a et b), le négateur est ainsi préposé au terme focalisé.

#### Négation et focalisation de l'objet

Il se révèle également au niveau de l'objet que le négateur **kò** est postposé au terme focalisé et se retrouve éloigné du verbe de la phrase. Ce qui corrobore l'idée selon laquelle le négateur **kò**, dans une construction focalisée, nie plutôt le terme focalisé.

(22)a.            ògá    nī      màá            kí

Chef    FOC    je temps            saluer (icc)

c'est le chef que je salue

b.    **kòsē**            ògá    nī      màá            kí

NEG+Préd    chef    FOC    jè-temps            saluer (icc)

ce n'est pas le chef que je salue

### Négation et focalisation des circonstants

Les éléments niés dans ce cas sont les circonstants temporel et locatif. La structure syntaxique d'une phrase négative dans ce cas est [NEG- CIR-FOC S-V-(O)]. Les exemples ci-dessous l'illustrent bien. Les phrases en *a.* sont des phrases affirmatives, tandis que celles en *b.* sont négatives.

#### Négation et focalisation temporelle

(23)a. òní            nī      òjò    h̀̀

aujourd'hui    Foc    pluie    pleuvoir

C'est aujourd'hui qu'il a plu

b.    k̀̀sē    òní            nī      òjò    h̀̀

NEG    aujourd'hui    FOC    pluie    pleuvoir

Ce n'est pas aujourd'hui qu'il a plu

#### Négation et focalisation locative

(24)a. n̄tā    ēgī    nī      ēyē    g̀̀

Sur    arbre    FOC    oiseau    percher

C'est sur l'arbre que l'oiseau s'est posé

b.    k̀̀sē            n̄tā    ēgī    nī      ēyē    g̀̀

NEG+Préd    sur    arbre    FOC    oiseau    percher (aac)

Ce n'est pas sur l'arbre que l'oiseau s'est perché

### 3.4 Synthèse sur la négation non standard

La négation non standard met relief deux négateurs avec des fonctionnements bien différents. Le négateur modal **māsē/mēsē** nie un verbe dans une phrase impérative à valeur prohibitive, alors que le négateur **k̀̀sē** nie plutôt un nom en fonction de sujet, objet ou circonstant dans une phrase sans prédicat verbale ou dans une construction focalisée. Le tableau suivant résume les négateurs identifiés au niveau de la négation non standard.

**Tableau 2 : Les morphèmes de la négation non standard**

Occurrences	Négateurs
Impératif	māsē/ mēsē
Prédicat non verbal	K̀̀sé
Focalisation	

#### 4 Le renforcement de la négation

Le renforcement (renf) permet d'insister sur la négation. En général, c'est la négation standard qui est renforcée pour donner lieu à une sorte de double négation en ànàá. La négation peut être renforcée dans la langue par des morphèmes spécifiques (*ifèfè*, *nkáká*, *ndiká*).

##### 4.1 Le renforcement par *ifèfè*

Dans son rôle de renforcement, le morphème *ifèfè* peut signifier « pas du tout ». C'est un morphème purement grammatical qui n'apparaît qu'en fin de phrase.

(25) kò jìjé ifèfè

NEG manger Rf

Il/elle n'a pas du tout mangé

Le renforcement peut donner lieu à une double négation

(26) kò jìjé ká ifèfè

NEG manger rien Renf

Il/elle n'a pas du tout mangé

Le terme *ifèfè* employé en ànàá, permet de rendre plus absolue une négation déjà renforcée.

C'est en quelque sorte un élément superlatif qui introduit une sorte de triple négation. Dans son fonctionnement, il est toujours postposé à ces termes qu'il accompagne, comme on peut bien le voir dans les exemples suivants.

(27) ñ kò jé nkáká ifèfè

je NEG manger qch Renf

Je n'ai rien mangé (absolument pas)

(28) ̄nìká kò lūwá ifèfè

personne NEG entrer (acc) Renf

personne n'est entré (absolument pas)

(29) kò yí ñkáká ìfèfè

Il-NEG voir rien Renf

Il n'a rien vu (absolument rien)

(30) ̄má yè kò mà ñkáká ìfèfè

enfant poss NEG connaître qch Renf

Son enfant ne connaît rien (absolument)

(31) ñkáká kò sí ínùè ìfèfè

qch Nèg exister dedans Renf

Il n'y a rien dedans (absolument)

#### 4.2 Le renforcement par ñkáká, ñdìká (quelque chose, quelque part)

Le premier terme exprime au départ « quelque chose », alors que le deuxième signifie « quelque part » comme dans l'exemple ci-dessous. Mais dans une expression négative, ces termes qui signifient respectivement « quelque chose », « quelque part » ne se traduisent librement « rien », « nulle part ».

(32) a. ò yí ñkáká āā

tu voir (acc) quelque chose INTER

As-tu vu quelque chose ?

b. ñkò yí ñkáká

je NEG voir (acc) quelque chose

Je n'ai rien vu

(33) a. m̄m̄sí wàá l̄

où tu+asp aller (icc)

où vas-tu ?

ñ kò l̄ ñdìká

jeNEG aller (icc) nulle part

je ne vais nulle part

### 5. Négation et demande d’assertion

La réponse à une demande d’assertion peut être positive ou négative. Puisqu’il s’agit ici de la négation, c’est la réponse négative qui nous intéresse. En ànàá, l’assertion négative est introduite par un mot invariable « wòwó ». Ce type de mot, selon Creissels (2006 : 164), peut être une interjection. En ànàá, « wòwó » vient toujours en début de phrase.

- (34)     $\bar{o}$         wè        àwóyá        àà  
           tu        laver    assiettes        INTER  
           As-tu lavé les assiettes ?  
           wòwó        ñ        kò        wè        yá  
           Non            je        NEG    laver    les  
           non, je ne les ai pas lavées

Il peut constituer à lui seul une phrase. Ainsi à la question posé en (34) on aura la réponse en

- (35)    Wòwó            Non !

Ici, le reste du propos de l’interlocuteur est élidé et sous-entendu.

### Conclusion

En tout état de cause, nous avons pu montrer que la négation standard en ànàá s’effectue au moyen d’un morphème libre qui est préposé au verbe. Le morphème négateur opératoire est **kò**, avec deux variantes morphologiques **kò** qui apparaît à l’accompli et dans un environnement –ATR et **kè** qui n’apparaît qu’avec la deuxième personne du pluriel. Lorsque ce morphème opérateur reçoit la marque de l’inaccompli, il s’amalgame avec ce dernier pour former le morphème **kàá**. En ce qui concerne la négation non standard, l’étude nous révèle deux négateurs avec des fonctionnements bien différents : le négateur modal **māsē/mēsē** qui nie un verbe dans une phrase impérative et le négateur **kòsé** qui nie plutôt le sujet, l’objet ou le circonstant dans une phrase sans prédicat verbale ou dans une construction focalisée.

La différence fondamentale qui se dégage entre la négation standard et la négation non standard est que dans le premier cas, la négation est portée uniquement sur le verbe (prédicat), alors que dans le second, la négation est portée soit sur le verbe dans le cas de l’impératif, soit sur les fonctions grammaticales (Sujet, Objet ou Circonstant).

En ànàá le renforcement de la négation donne lieu à une sorte de double négation où les négateurs sont dans la plupart des cas, des termes lexicaux qui perdent leur contenu lexical pour fonctionner comme des morphèmes grammaticaux libres.

En somme, l'ànàá fait appel à divers morphèmes libres pour exprimer la négation. La négation est essentiellement préverbale. Mais dans le cas du renforcement de la négation, le négateur de renforcement reste postposé au verbe. Bien que la négation soit introduite par les morphèmes de négation, l'ordre des mots n'est pas perturbé dans la phrase. La structure syntaxique canonique reste la même.

### Références bibliographiques

- ATIKPA, Laurent. (à paraître). *La négation en idàácà*.
- BENDOR-SAMUEL, John (éd.). 1989. *The Niger-Congo languages. A classification of Africa's largest language family*. New York/London: Lanham.
- CREISSELS, Denis. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Tomes 1&2. Paris : Lavoisier.
- CYFFER, Norbert & al. (éd.). 2009. *Negation patterns in West African Languages and beyond*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- DAHL, Östen. 2010. « Typology of negation ». In HORN Laurence R (éd.) 2010. 9-38.
- FÁBÛNM,I Felix Abídèmi. 2013. "Negation in sixteen Yorùbá Dialects". In *Open Journal of Modern Linguistics*. Vol.3, No.1, 1-8.
- FEUILLET, Jack. 1988. « Le statut linguistique de la négation ». In *Revue des études slaves*. Tome 60, fascicule 3. 613-631.
- GONÇALVÈS, Kodjo. 1984. *Esquisse phonologique de l'ifè*. Mémoire de DEA en Linguistique. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle.
- GREENBERG, Joseph (éd.). 1963. *Universals of language* (second edition). Cambridge, Massachusetts, London: The MIT Press.
- GREENBERG, Joseph. 1963. "Some universals of Grammar with particular reference to the order of meaningful elements". In GREENBERG, Joseph (éd.), 1963. 73-113.
- HEINE, Bernd & Nurse DEREK (éd.). 2004. *Les langues africaines*. Paris: Karthala.

- HORN, Laurence R. (éd). 2010. *The expression of negation*. Berlin/New York : Walter de Gruyter GmbH &Co.
- JESPERSEN, Otto. 1917. *Negation in English and other languages*. Réédité en 1962. Londres: George Allen & Unwin.
- LEBIKAZA, K. Kézié (éd.). 2003. *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Africaine, Lomé 2000*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.
- MANESSY, Gabriel. 1975. *Les langues Oti-Volta : Classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*. Paris : SELAF.
- MIEHE, Gudrun & al. 2000. *GUR PAPERS No 5*.
- MIESTAMO, Matti.2005. « Standard Negation: The negation of declarative verbal main clauses » in *Empirical Approaches to Language Typology [EALT]* vol.31.
- NADEN, Anthony J. 1989. « Gur ». In Bendor-Samuel, John (éd.). 140-168.
- PAYNE, John R. 1985 « Negation » In SHOPEN, Timothy (éd). 1985. 197-242.
- SHOPEN, Timothy (éd). 1985. *Language typology and syntactic description*, vol. 1
- WILLIAMSON, Kay & Roger BLENCH. 2004. “Niger-Congo”. In HEINE, Bernd & Nurse DEREK (éd.). 2004. *Les langues africaines*. Paris: Karthala.
- WINKELMANN, Kerstin & Gudrun Mieke. 2009. « Negation in Gur ». In Norbert CYFFER& al. 167-204.